

Communiqué de presse

Paris, 4 mai 2021

Déport de la Caisse des Dépôts en application du règlement intérieur de Veolia

Veolia salue la décision de la Caisse des Dépôts de se déporter des délibérations et décisions que serait conduit à prendre le Conseil d'administration de Veolia pendant la durée du projet de rapprochement avec Suez et qui reflète le très haut standard de gouvernance du groupe.

En effet, la Caisse des Dépôts est à la fois un actionnaire important de Veolia, représentée à ce titre à son conseil d'administration, et l'un des investisseurs candidats à l'acquisition du futur nouveau Suez issu du rapprochement entre les groupes Suez et Veolia.

Veolia remercie donc la Caisse des dépôts pour cette décision temporaire prise en application des dispositions du règlement intérieur de Veolia, et dont l'effet est immédiat afin d'éviter tout risque de conflit d'intérêt.

Le groupe **Veolia** a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions utiles et concrètes pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie qui participent à changer radicalement la donne. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2020, le groupe Veolia a servi 95 millions d'habitants en eau potable et 62 millions en assainissement, produit près de 43 millions de mégawattheures et valorisé 47 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (*Paris Euronext* : VIE) a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires consolidé de 26,010 milliards d'euros. www.veolia.com

Contacts

Relations presse Groupe Veolia

Laurent Obadia – Edouard de La Loyère
Tel. + 33 (0)1 85 57 73 71
edouard.de-la-loyere@veolia.com

Analystes & Investisseurs

Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze
Tel. + 33 (0)1 85 57 84 78
investor-relations@veolia.com
